



Communiqué de Presse

Soutenir le Partenariat pour la Mobilité UE- Maroc

« Assistance aux Autorités marocaines afin d'améliorer l'accompagnement des migrants régularisés dans leur insertion sur le marché du travail local »

A l'occasion de la semaine de la migration du 12 au 18 Décembre 2015, Monsieur le Ministre Anis Birrou chargé des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration, M. Abdelslam Seddiki, Ministre de l'Emploi et les Affaires Sociales Mr Philip Mikos, Ministre Conseiller, Chef de la Coopération de l'Union Européenne au Maroc et Mr Anass Doukkali Directeur Général de l'ANAPEC se sont rendus à l'agence Agdal de l'ANAPEC le **15 Décembre 2015** pour présenter les 1ers **résultats d'une phase d'expérimentations** relative à **l'ouverture des prestations et services ANAPEC au profit des migrants régularisés**.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile développée par le MCMREAM, le projet SHARAKA accompagne l'ANAPEC dans la mise en œuvre d'une phase pilote d'insertion professionnelle des migrants régularisés dans le marché du travail marocain. D'une durée de 3 mois, cette action vise à tester dans cinq agences ciblées – Casablanca, Rabat, Fès, Tanger, Oujda - une offre de service provisoire au profit de cette population pour identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration avant l'élaboration d'une stratégie nationale et la généralisation du dispositif à l'ensemble du Maroc.

Plus de 150 migrants régularisés bénéficient des prestations et services d'intermédiation de l'ANAPEC que ce soit en agence ou à distance afin d'améliorer leur insertion dans le marché du travail.

Au cours de cette journée Mr le Ministre et Mr le Ministre Conseiller ont pu s'informer sur les actions développées par l'ANAPEC avant et pendant cette phase d'expérimentation, assister à des prestations et rencontrer des professionnels de l'ANAPEC et des migrants régularisés chercheurs d'emploi.

En soutien au Partenariat pour la mobilité UE-Maroc, le projet Sharaka « Promouvoir la Mobilité des compétences et des personnes », a pour objectif notamment de renforcer, sur une période de 3 années, la capacité des autorités marocaines compétentes dans la gestion de la migration de travail par une coopération renforcée avec ses partenaires européens.

Les moyens financiers mis à disposition du projet par l'UE (5 000 000€), la France (146 000€) et les Pays Bas (125 000€) doivent permettre d'organiser la coopération entre le Maroc et les institutions européennes dans une démarche innovante, basée sur l'échange entre pairs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Tatiana Romon, Union européenne au Maroc, tatiana.romon@eeas.europa.eu

M. Alexis de Campou, Expertise France, a.decampou@gmail.com, tel: +212 (0)6 58 73 25 52

